Fait partie de la piété que de dépenser des biens que l'on chérit le plus (V92)

﴿ **Vous n'atteindrez la [vraie] piété** ﴾, 'Amr Ibn Maymûn explique que la piété signifie ici le Paradis.[1395]

Anas Ibn Mâlik ﷺ raconte qu'Abû Talha était, parmi les Partisans, celui qui possédait le plus de palmiers. La palmeraie qu'il préférait était celle de Bayrahâ, située face à la mosquée du Prophète ﷺ, qui s'y rendait souvent pour boire de son eau. Lorsque le verset ﴿ **vous n'atteindrez la [vraie] piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez** ﴾ fut révélé, il dit : « Ô Messager d'Allah ! Allah a dit : ﴿ **Vous n'atteindrez la [vraie] piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez** ﴾ et le bien que je préfère est Bayrahâ, je l'offre donc en aumône pour Allah, espérant Sa récompense et qu'elle me soit utile auprès de Lui. Prends-la donc, ô Messager d'Allah, et fais-en ce qu'Allah t'indiquera de faire. » Le Prophète ﷺ dit alors : « **Bravo ! C'est là un bien qui te rapportera assurément ! J'ai entendu tes propos et je pense que tu dois l'offrir à tes proches.** » Il répondit : « D'accord, ô Messager d'Allah ! » Et il l'offrit à ses proches et à ses cousins paternels.[1396]

Il est aussi rapporté que 'Umar a dit au Prophète ﷺ : « Ô Messager d'Allah ! Je n'ai reçu de biens plus chers à mes yeux que ma part de butin de Khaybar, que me conseilles-tu d'en faire ? » Il a répondu : « **Conserve-le et donne en aumône pour Allah les biens qu'il produira.** »[1397]

﴿ كُلُّ ٱلطَّعَامِ كَانَ حِلًّا لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ إِلَّا مَا حَرَّمَ إِسْرَٰٓءِيلُ عَلَىٰ نَفْسِهِۦ مِن قَبْلِ أَن تُنَزَّلَ ٱلتَّوْرَىٰةُ ۗ قُلْ فَأْتُوا۟ بِٱلتَّوْرَىٰةِ فَٱتْلُوهَآ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٩٣﴾ فَمَنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٩٤﴾ قُلْ صَدَقَ ٱللَّهُ ۗ فَٱتَّبِعُوا۟ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٩٥﴾ ﴾

﴿ (93). Toute nourriture était licite aux Fils d'Israâ'îl, sauf celle qu'Israâ'îl lui-même s'interdit avant la révélation de la Thora. Dis-[leur] : « Apportez la Thora et lisez-la, si ce que vous dites est vrai ! » (94). Donc, quiconque, après cela, invente des mensonges contre Allah... ceux-là sont, donc, les vrais injustes. (95). Dis : « C'est Allah qui a dit la vérité. Suivez donc la religion d'Ibrâhîm, le pur monothéiste. Et il n'était point des associateurs. » ﴾

[1395] Cité par Wakî' (At-Tabarî 6/587).
[1396] Ahmad (3/141), *Fath Al-Bârî* (8/71), Muslim (2/663).
[1397] Muslim (3/1256), An-Nasâ'î (6/232).

Les questions des juifs à l'attention du Prophète ﷺ (V93-95)

Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما rapporte qu'un groupe de juifs vint trouver le Prophète ﷺ et ses membres lui posèrent des questions auxquelles seul un Prophète pouvait répondre. En échange, il prit leur engagement à suivre sa voie s'il y répondait correctement. Parmi les questions posées, ils lui demandèrent quelle était la nourriture qu'Isrâ'îl s'interdisait à lui-même. Il répondit : **« Par Celui qui a révélé la Thora à Mûsâ ! Isrâ'îl souffrait d'une longue et douloureuse maladie et il fit alors le vœu de s'interdire de sa nourriture et de sa boisson préférées si Allah le guérissait. Sa nourriture préférée était la viande de chameau et sa boisson, le lait de chameau. »**[1398]

﴿ **Toute nourriture était licite aux Fils d'Isrâ'îl, sauf celle qu'Isrâ'îl lui-même s'interdit avant la révélation de la Thora.** ﴾ Ce verset fait suite à celui-ci : ﴿ **Vous n'atteindrez la [vraie] piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez.** ﴾ Or Ya'qûb s'était interdit, pour Allah, ce qu'il chérissait le plus, à savoir la viande et le lait de chameau. Ceci était en accord avec sa loi, tandis que pour les musulmans, il convient de donner en aumône de ce qu'ils chérissent le plus. Ceci est aussi présent dans le verset suivant :

﴿ وَءَاتَى ٱلْمَالَ عَلَىٰ حُبِّهِۦ ﴾

﴿ **(…) De donner de son bien, quelqu'amour qu'on en ait (…).** ﴾ [1399]

Après avoir établi l'égarement des chrétiens au sujet de 'Îsâ et leur avoir indiqué son réel statut ainsi que celui de sa mère Maryam, Allah réfute ici les juifs qui prétendent que l'abrogation des lois divines n'existe pas. En effet, lorsque Nûh quitta l'Arche, Allah lui rendit licite la chair de tous les animaux. Puis, après cela, Isrâ'îl s'interdit la chair et le lait de chameau et la Thora vint les interdire.

Il avait également été permis à Âdam de marier ses fils à ses filles, puis cela a été rendu illicite. Du temps d'Ibrâhîm, l'homme pouvait prendre ses esclaves comme concubines, puis cela a été interdit par la Thora. A l'époque de Ya'qûb, il était permis de se marier avec deux sœurs, puis la Thora vint prohiber cela. Les cas d'abrogation sont nombreux, pourtant les juifs renient 'Îsâ, sous prétexte qu'il rendit licites certaines choses que la Thora interdisait.

﴿ **Dis-[leur] : « Apportez la Thora et lisez-la, si ce que vous dites est vrai ! »** ﴾, car la Thora confirme tout cela.

[1398] Extrait d'un hadith rapporté par Ahmad (1/278).
[1399] S2 V177. Voir aussi S76 V8.

﴿ **Donc, quiconque, après cela, invente des mensonges contre Allah... ceux-là sont, donc, les vrais injustes.** ﴾ Ainsi, les juifs qui prétendent qu'Allah les a chargés de s'attacher éternellement à la Thora et au sabbat et qu'Il n'a jamais envoyé d'autre Prophète après Mûsâ, ceux-là sont les injustes.

﴿ **C'est Allah qui a dit la vérité** ﴾, informe-les que ce qu'Allah a prescrit aux hommes dans le Coran est la vérité ! ﴿ **Suivez donc la religion d'Ibrâhîm, le pur monothéiste. Et il n'était point des associateurs.** ﴾ Suivez cette religion qu'Allah a transmise dans le Coran et par la bouche de Son Messager Muḥammad ﷺ, car elle est la voie droite et parfaite.

Allah dit à ce propos :

﴿ قُلْ إِنَّنِي هَدَىٰنِي رَبِّيٓ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ دِينًا قِيَمًا مِّلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۚ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٦١﴾ ﴾

﴿ Dis : « Moi, mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion d'Ibrâhîm, le pur monothéiste qui n'était point parmi les associateurs. » ﴾ [1400]

Et Il dit aussi :

﴿ ثُمَّ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ أَنِ ٱتَّبِعْ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۖ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٣﴾ ﴾

﴿ Puis Nous t'avons révélé : « Suis la religion d'Ibrâhîm qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs ! » ﴾ [1401]

﴿ إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِي بِبَكَّةَ مُبَارَكًا وَهُدًى لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٦﴾ فِيهِ ءَايَٰتٌۢ بَيِّنَٰتٌ مَّقَامُ إِبْرَٰهِيمَ ۖ وَمَن دَخَلَهُۥ كَانَ ءَامِنًا ۗ وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا ۚ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِىٌّ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٧﴾ ﴾

﴿ (96). La première Maison qui a été édifiée pour les gens, c'est bien celle de Bakka (La Mecque), qui est une bénédiction et une bonne direction pour l'univers. (97). Elle contient des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Ibrâhîm s'est tenu debout et quiconque y entre est en sécurité. Et c'est un devoir envers Allah, pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes. ﴾

[1400] S6 V161.
[1401] S16 V123.

La Ka'ba fut la première Maison consacrée à l'adoration d'Allah (V96)

﴿ **La première Maison qui a été édifiée pour les gens** ﴾, pour l'ensemble de l'humanité afin de rendre le culte à Allah et d'y accomplir les rites, d'y faire la circumambulation, de prier dans sa direction et d'y faire des retraites pieuses, ﴿ **c'est bien celle de Bakka** ﴾, qui n'est autre que la Ka'ba, édifiée par Ibrâhîm, ami intime d'Allah, celui dont les chrétiens et les juifs prétendent suivre la voie, alors qu'ils n'effectuent pas le pèlerinage au temple qu'Allah lui a ordonné de construire et vers lequel Il a ordonné de faire le pèlerinage.

﴿ **Qui est une bénédiction et une bonne direction pour l'univers** ﴾, sa construction a été faite par bénédiction d'Allah.

Abû Dharr ﷺ rapporte avoir demandé au Prophète ﷺ quelle fut la première mosquée construite sur Terre. Il répondit : « **La Maison sacrée.** » Il demanda : « Et puis ? » Il répondit : « **La mosquée de Jérusalem.** » Abû Dharr demanda alors quelle période de temps s'écoula entre les deux constructions et il répondit : « Quarante ans. » Il ajouta : « **Puis, où que tu sois lorsque l'heure de la prière arrive, prie, car toute la Terre est lieu de prière.** »[1402]

Les différentes appellations de La Mecque

« Bakka »[1403] est l'un des noms de La Mecque. Les exégètes lui ont rapporté d'autres appellations : la Maison antique (Al-Bayt al-'Atîq), la Maison sacrée (Al-Bayt al-Harâm), la Cité sûre (Al-Balad al-Amîn), le Lieu sûr (Al-Ma'mûn), la Mère des cités (Umm Al-Qurâ), la Purificatrice (Al-Qâdis), la Sacrée (Al-Muqaddasa), mais aussi Umm Ruhm, Salâh, Al-'Arsh, An-Nâsa, Al-Bâsa, Al-Hâtima, An-Nassâsa, Ar-Ra's, Kuthâ, Al-Balda, Al-Baniyya et Al-Ka'ba.

La station d'Ibrâhîm (V97)

﴿ **Elle contient des signes évidents** ﴾, prouvant qu'elle a bien été construite par Ibrâhîm et des preuves de sa sacralité, ﴿ **parmi lesquels l'endroit où Ibrâhîm s'est tenu debout** ﴾, ce que l'on appelle la station d'Ibrâhîm (مَقَام اِبْرَاهِيم).

[1402] Ahmad (5/150), *Fath Al-Bârî* (6/469) et Muslim (1/370).

[1403] Certaines hypothèses ont été formulées concernant l'origine de ce nom ; soit il vient du verbe « tabbuk », tordre, car les tyrans s'y humilient (et baissent la tête, tordant leur cou), soit du verbe « yatabâkûn », car les gens s'y hâtent en foule. Et Allah est le plus savant.

Ibrâhîm s'y tint debout lorsque la construction eut atteint une certaine hauteur et qu'il voulait en élever les murs, tandis que son fils lui passait les pierres. Cette station se trouvait accolée au mur de la Ka'ba mais 'Umar, par la suite, décida de la décaler vers l'est afin qu'elle ne gêne pas la circumambulation, car les pèlerins prient derrière elle après la circumambulation, comme Allah le leur a ordonné :

﴿ وَٱتَّخِذُوا۟ مِن مَّقَامِ إِبْرَٰهِـۧمَ مُصَلًّى ۖ ﴾

﴿ (...) Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Ibrâhîm se tint debout. (...) ﴾ [1404]

Ibn 'Abbâs ﷺ explique que les ﴿ signes évidents ﴾ sont la station d'Ibrâhîm ainsi que le Mash'ar Al-Harâm à Muzdalifa.[1405] Mujâhid explique que parmi les signes évidents, il y a les traces des pieds d'Ibrâhîm.[1406]

Le territoire sacré est un lieu de sécurité

﴿ Quiconque y entre est en sécurité ﴾. La Mecque est un endroit sûr, où tous se trouvent en sécurité et ceci était déjà le cas avant l'islam. Al-Hasan Al-Basrî explique qu'un meurtrier pouvait s'y réfugier, portant au cou une écharpe de laine, sans que les ayants-droit de sa victime ne puissent rien contre lui, à moins qu'il ne sorte du sanctuaire.

﴿ أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّا جَعَلْنَا حَرَمًا ءَامِنًا وَيُتَخَطَّفُ ٱلنَّاسُ مِنْ حَوْلِهِمْ ۚ ﴾

﴿ Ne voient-ils pas que vraiment Nous avons établi un sanctuaire sûr alors que tout autour d'eux on enlève les gens ? (...) ﴾ [1407]

Allah dit aussi :

﴿ فَلْيَعْبُدُوا۟ رَبَّ هَٰذَا ٱلْبَيْتِ ﴿٣﴾ ٱلَّذِىٓ أَطْعَمَهُم مِّن جُوعٍ وَءَامَنَهُم مِّنْ خَوْفٍۢ ﴿٤﴾ ﴾

﴿ Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison (la Ka'ba), qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte ! ﴾ [1408]

[1404] S2 V125.
[1405] At-Tabarî (7/26).
[1406] At-Tabarî (7/27). Cet avis est partagé par 'Umar Ibn 'Abdi-l-'Azîz, Al-Hasan, Qatâda, As-Suddî et Muqâtil Ibn Hayyân (Ibn Abî Hâtim 2/142/143).
[1407] S29 V67.

Toute chose est sacrée à La Mecque. Ainsi, il est interdit de chasser son gibier, d'y effrayer ses oiseaux, de couper ses arbres ou d'arracher ses plantes.

En effet, d'après Ibn 'Abbâs, le Messager d'Allah ﷺ dit, le jour de la conquête de La Mecque : « **Allah a assurément rendu sacrée cette ville le jour où Il créa les cieux et la Terre. Elle est donc sacrée, par décision divine, jusqu'au Jour de la Résurrection. Le combat en son sein n'a été autorisé à nul avant moi et il ne m'a été permis qu'une partie de la journée. Elle est donc sacrée, par décision divine, jusqu'au Jour de la Résurrection ; ses arbres épineux ne doivent pas être coupés, ni son gibier effrayé, ni ses objets perdus ramassés sauf dans le but d'annoncer leur découverte, ni ses plantes arrachées.** »[1409]

D'après Jâbir ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Il n'est permis à personne de porter des armes à La Mecque.** »[1410]

'Abdu-l-Lâh Ibn 'Adiy Ibn Al-Ḥamrâ' Az-Zuhrî rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ, qui se tenait debout au marché Al-Ḥazwara de La Mecque, dire : « **Par Allah ! Tu es le meilleur endroit de la Terre d'Allah et l'endroit de la Terre qu'Allah aime le plus. Et si je n'avais pas été contraint de te quitter, je ne l'aurais point fait !** »[1411]

L'ordre d'accomplir le pèlerinage

﴿ **Et c'est un devoir envers Allah, pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes.** ﴾ Ce verset institue l'obligation du pèlerinage et il est soutenu par de nombreux hadiths qui indiquent qu'il est un pilier de l'islam. Seule la personne saine d'esprit et pubère est tenue de l'accomplir [au moins] une fois dans sa vie.

Abû Hurayra ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit lors d'un sermon : « **Ô hommes ! Le pèlerinage vous a été rendu obligatoire, accomplissez-le donc !** » Un homme demanda : « Faut-il le faire chaque année, ô Messager d'Allah ? » Il réitéra sa question à trois reprises jusqu'à ce qu'il réponde : « **Si j'avais acquiescé, il serait devenu obligatoire (chaque année) et vous n'en auriez pas été capables !** » (...).[1412]

[1408] S106 V3-4.

[1409] Extrait d'un hadith rapporté par Al-Bukhârî (*Fath Al-Bârî* 4/56) et Muslim (2/986). Voir aussi un hadith au sens proche (*Fath Al-Bârî* 4/50 et Muslim 2/987).

[1410] Muslim (2/989).

[1411] Ahmad (4/305), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (10/426), An-Nasâ'î (2/479) et Ibn Mâjah (2/1037).

[1412] Extrait d'un hadith rapporté par Ahmad (2/508), Muslim (2/975).

Qu'est-ce qu'avoir les moyens de faire le pèlerinage ?

Il y a une capacité liée à l'individu et une capacité liée à ce qui lui est extérieur.

Ibn 'Umar ﷺ rapporte qu'un homme demanda au Prophète ﷺ ce que signifiait en avoir la capacité et il répondit : **« C'est avoir assez de provisions et un moyen de s'y rendre. »**[1413]

Ibn 'Abbâs rapporte également cette parole du Messager d'Allah ﷺ : **« Que celui qui souhaite accomplir le pèlerinage se hâte de le faire ! »**

Celui qui nie le caractère obligatoire du pèlerinage a mécru

﴿ **Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes.** ﴾ De nombreux exégètes, parmi lesquels Ibn 'Abbâs ﷺ et Mujâhid, expliquent que celui qui nie le caractère obligatoire du pèlerinage est tombé dans la mécréance, et Allah Se passe largement de lui.

Ces paroles de 'Umar ﷺ ont également été rapportées : « Celui qui peut accomplir le pèlerinage mais ne le fait pas, peu importe alors qu'il meure juif ou chrétien. »[1414]

﴿ قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَٱللَّهُ شَهِيدٌ عَلَىٰ مَا تَعْمَلُونَ ﴿٩٨﴾ قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ مَنْ ءَامَنَ تَبْغُونَهَا عِوَجًا وَأَنتُمْ شُهَدَآءُ ۗ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٩٩﴾ ﴾

﴿ (98). Dis : « Ô gens du Livre, pourquoi ne croyez-vous pas aux versets d'Allah alors qu'Allah est Témoin de ce que vous faites ? » (99). Dis : « Ô gens du Livre, pourquoi obstruez-vous la voie d'Allah à celui qui a la foi, et pourquoi voulez-vous rendre cette voie tortueuse, alors que vous êtes témoins de la vérité ? » Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. ﴾

Allah condamne les gens du Livre à cause de leur mécréance et de leur obstruction du sentier d'Allah (V98-99)

Allah blâme sévèrement les gens du Livre mécréants à cause de leur refus de la vérité et de leur reniement des versets d'Allah et, pire encore, du fait qu'ils détournent les croyants de la voie d'Allah, tout cela malgré la science qu'ils

---

[1413] Extrait d'un hadith (*Tuhfat Al-Ahwadhî* 8/348), Ibn Mâjah (2/96). Un hadith similaire est rapporté par Al-Hâkim (1/442) qui affirme son authenticité d'après les conditions de Muslim, bien que celui-ci ne le rapporte pas.

[1414] Rapporté par Abû Bakr Al-Ismâ'îlî (*Al-Hilya* 9/252).

ont reçue de leurs Prophètes, qui leur ont annoncé l'avènement prochain du Messager d'Allah ﷺ. Ils savaient qu'allait être suscité un Prophète illettré, venant de La Mecque et appartenant à la tribu des Hâshim. Allah les condamne ici pour avoir refusé de le suivre, s'opposant ainsi à ce que contenaient leurs propres Ecritures. Il leur rappelle qu'Il est parfaitement Témoin de leurs actes et qu'Il les châtiera ﴿ **le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité.** ﴾ [1415]

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تُطِيعُواْ فَرِيقًا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلْكِتَٰبَ يَرُدُّوكُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ كَٰفِرِينَ ﴿١٠٠﴾ وَكَيْفَ تَكْفُرُونَ وَأَنتُمْ تُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ ءَايَٰتُ ٱللَّهِ وَفِيكُمْ رَسُولُهُۥ ۗ وَمَن يَعْتَصِم بِٱللَّهِ فَقَدْ هُدِىَ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿١٠١﴾ ﴾

﴿ (100). Ô croyants ! Si vous obéissez à un groupe de ceux auxquels on a donné le Livre, il vous rendra mécréants après que vous ayez eu la foi. (101). Et comment pouvez-vous ne pas croire, alors que les versets d'Allah vous sont récités, et que parmi vous se tient Son Messager ? Quiconque s'attache fortement à Allah, il est certes guidé vers un droit chemin. ﴾

Mise en garde à l'attention des musulmans contre l'obéissance aux gens du Livre (V100-101)

﴿ Ô croyants ! Si vous obéissez à un groupe de ceux auxquels on a donné le Livre, il vous rendra mécréants après que vous ayez eu la foi. ﴾ Allah met en garde les croyants contre le fait d'obéir à certains gens du Livre qui les jalousent pour les bienfaits dont Allah les a dotés, parmi lesquels l'avènement du Messager ﷺ. Le Très-Haut dit ailleurs :

﴿ وَدَّ كَثِيرٌ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَوْ يَرُدُّونَكُم مِّنۢ بَعْدِ إِيمَٰنِكُمْ كُفَّارًا حَسَدًا مِّنْ عِندِ أَنفُسِهِم ﴾

﴿ **Nombre de gens du Livre aimeraient, par jalousie de leur part, pouvoir vous rendre mécréants après que vous ayez cru (…).** ﴾ [1416]

Puis, Il dit : ﴿ **Et comment pouvez-vous ne pas croire, alors que les versets d'Allah vous sont récités, et que parmi vous se tient Son Messager ?** ﴾ Vous êtes loin de la mécréance puisque les versets d'Allah sont récités nuit et jour au Messager qui se trouve parmi vous et qui vous les transmet. Ce verset est semblable au suivant :

[1415] S26 V88.
[1416] S2 V109.

﴿ وَمَا لَكُمْ لَا تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالرَّسُولُ يَدْعُوكُمْ لِتُؤْمِنُوا بِرَبِّكُمْ وَقَدْ أَخَذَ مِيثَاقَكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٨﴾ ﴾

﴿ Et qu'avez-vous à ne pas croire en Allah, alors que le Messager vous appelle à croire en votre Seigneur, qui a déjà pris [acte] de votre engagement si vous êtes [sincères] dans votre foi ? ﴾ [1417]

On rapporte que le Prophète ﷺ dit à ses compagnons : **« Qui sont, d'après vous, les croyants à la foi la plus digne d'éloges ? »** Ils répondirent : « Les anges ! » Il dit alors : **« Comment n'auraient-ils pas la foi alors qu'ils se trouvent auprès de leur Seigneur ? »** Ils dirent alors : « Les Prophètes ! » Il répondit : **« Comment ne croiraient-ils pas alors qu'ils reçoivent la révélation ? »** Ils dirent alors : « Nous ! » Il répondit : **« Comment n'auriez-vous pas la foi alors que je suis parmi vous ? »** Ils demandèrent alors : « Qui sont donc les gens à la foi la plus méritoire, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : **« Ce sont des gens qui viendront après vous, ils trouveront des Feuillets et prêteront foi à ce qu'ils contiennent. »** [1418]

﴿ Quiconque s'attache fortement à Allah, il est certes guidé vers un droit chemin. ﴾ Celui qui s'attache à Allah et place sa confiance en Lui sera préservé de l'égarement.

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٠٢﴾ وَاعْتَصِمُوا بِحَبْلِ اللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا وَاذْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ كُنتُمْ أَعْدَاءً فَأَلَّفَ بَيْنَ قُلُوبِكُمْ فَأَصْبَحْتُم بِنِعْمَتِهِ إِخْوَانًا وَكُنتُمْ عَلَىٰ شَفَا حُفْرَةٍ مِّنَ النَّارِ فَأَنقَذَكُم مِّنْهَا كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ لَكُمْ آيَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٠٣﴾ ﴾

﴿ (102). Ô croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission. (103). Et cramponnez-vous tous ensemble au câble d'Allah et ne soyez pas divisés. Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous ; lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs et fit de vous des frères, de par Sa grâce ! Et alors que vous étiez au bord d'un abîme de Feu, c'est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi Allah vous montre Ses signes afin que vous soyez bien guidés. ﴾

[1417] S57 V8.
[1418] At-Tabarânî (4/22-23).

Que veut dire « craindre Allah comme Il doit être craint » ? (V102)

'Abdu-l-Láh Ibn Mas'ûd ﷺ dit à propos de ce verset : « Il s'agit d'obéir à Allah sans jamais Lui désobéir, de L'évoquer sans jamais L'oublier et de Lui être reconnaissant sans jamais Le renier. »[1419]

Anas ﷺ a dit aussi : « Le serviteur n'aura craint Allah comme Il doit être craint que lorsqu'il saura maîtriser sa langue. »[1420]

﴿ **Et ne mourez qu'en pleine soumission.** ﴾ Soyez soumis à Allah lorsque vous êtes en pleine santé afin de mourir en Lui étant soumis, car Allah, de par Sa grâce, a décrété que nous mourrions comme nous avions vécu et que nous serions ressuscités comme nous étions morts. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le fait de mourir en ne Lui étant pas soumis.

Mujâhid rapporte, d'après Ibn 'Abbâs, que le Messager d'Allah ﷺ avait récité ce verset : ﴿ **Ô croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission.** ﴾ Puis, il dit : « **Si une goutte extraite de l'arbre de Zaqqûm venait à tomber [sur la Terre], la vie de tous ses habitants deviendrait amère, qu'en est-il donc de celui qui n'a d'autre nourriture que Zaqqûm ?** »[1421]

D'après Jâbir ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit, trois jours avant de mourir : « **Qu'aucun de vous ne meure sans avoir une bonne opinion d'Allah, élevé et exalté !** »[1422]

Enfin, Abû Hurayra ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Allah dit : "Je suis Tel que Mon serviteur M'estime."** »[1423]

L'ordre de s'attacher au câble d'Allah et au groupe (jamâ'a) (V103)

﴿ **Et cramponnez-vous tous ensemble au câble d'Allah et ne soyez pas divisés.** ﴾ D'après certains exégètes, le terme « câble » (حَبْل) fait allusion à l'engagement pris avec Allah, comme c'est le cas dans le verset qui suit :

[1419] *Ibn Abî Hâtim* (2/446). Rapporté aussi par Al-Hâkim (2/294) qui précise qu'il correspond aux conditions d'authenticité d'Al-Bukhârî et Muslim même si ceux-ci ne le rapportent pas. Bien qu'Al-Hâkim les fasse remonter au Prophète ﷺ, il semble plutôt qu'il s'agisse des propos de 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ.

[1420] *Ibn Abî Hâtim* (2/448).

[1421] *Ahmad* (1/300), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (7/307), An-Nasâ'î (6/313), Ibn Mâjah (2/1446), Ibn Hibbân (9/278) et Al-Hâkim (2/294), ce dernier précisant qu'il correspond aux critères d'authenticité d'Al-Bukhârî et Muslim, bien que ceux-ci ne le rapportent pas.

[1422] *Ahmad* (3/315), Muslim (4/2205).

[1423] *Fath Al-Bârî* (13/395), Muslim (4/2061).

﴿ ضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ الذِّلَّةُ أَيْنَ مَا ثُقِفُوٓا۟ إِلَّا بِحَبْلٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَحَبْلٍ مِّنَ ٱلنَّاسِ ﴾

﴿ Où qu'ils se trouvent, ils sont frappés d'avilissement, à moins d'un pacte (حبْل) avec Allah ou d'un pacte (حبْل) conclu avec les hommes. (...) ﴾ [1424]

﴿ Et ne soyez pas divisés. ﴾ Allah exhorte les croyants à rester unis et les met en garde contre le fait de se diviser.

Ainsi, d'après Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Allah agrée trois choses pour vous et en réprouve trois autres. Il agrée que vous L'adoriez sans rien Lui associer, que vous vous cramponniez ensemble au câble d'Allah sans vous diviser et que vous soyez sincères et loyaux envers ceux qu'Allah a placés à votre commandement. Et Il déteste pour vous ces trois choses : les on-dit, l'abondance de questions et le gaspillage. »** [1425]

Rappelons aussi que la communauté est préservée de l'erreur lorsqu'elle adopte un avis de façon unanime. Toutefois, la communauté n'a pas échappé à la division, comme le Prophète ﷺ nous l'avait annoncé : **« Les juifs se sont divisés en soixante-et-onze groupes, les chrétiens se sont divisés en soixante-douze groupes et cette communauté se divisera en soixante-treize groupes, tous iront en Enfer sauf un. »** Ils ont dit : « Quel est-il, ô Messager d'Allah ? » Il a répondu : **« Celui qui est sur le même chemin que moi et mes compagnons. »** [1426]

﴿ Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous ; lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs et fit de vous des frères, de par Sa grâce ! Et alors que vous étiez au bord d'un abîme de Feu, c'est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi Allah vous montre Ses signes afin que vous soyez bien guidés. ﴾ Ce verset concerne les deux tribus Al-Aws et Al-Khazraj qui étaient constamment en guerre. L'islam fit devenir ces deux clans frères et ils s'aimèrent et s'entraidèrent pour Allah.

Il dit aussi :

﴿ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَيَّدَكَ بِنَصْرِهِۦ وَبِٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٦٢﴾ وَأَلَّفَ بَيْنَ قُلُوبِهِمْ ۚ لَوْ أَنفَقْتَ مَا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا مَّآ أَلَّفْتَ بَيْنَ قُلُوبِهِمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ أَلَّفَ بَيْنَهُمْ ﴾

﴿ (...) C'est Lui qui t'a soutenu par Son secours, ainsi que par [l'assistance] des croyants. Il a uni leurs cœurs [par la foi]. Aurais-tu dépensé tout ce qui est

---

[1424] S3 V112.
[1425] Muslim (3/1340).
[1426] At-Tirmidhî (2/89).

sur Terre, tu n'aurais pu unir leurs cœurs, mais c'est Allah qui les a unis (...). ﴾ [1427]

﴿ Et alors que vous étiez au bord d'un abîme de Feu, c'est Lui qui vous en a sauvés. ﴾ Ceci concerne les Partisans qui risquaient de tomber dans un abîme de Feu à cause de leur mécréance, et qui en furent sauvés grâce à la guidée d'Allah. Lors du partage du butin de la bataille de Ḥunayn, certains d'entre eux critiquèrent le partage qui avait été fait par le Prophète ﷺ, qui avait suivi les ordres d'Allah. Il leur rappela alors la grâce dont ils bénéficiaient en disant : « **Ô Partisans ! Ne vous ai-je pas trouvés égarés puis Allah vous a guidés par mon intermédiaire ? N'étiez-vous pas divisés puis Allah vous a unis par ma cause ? N'étiez-vous pas pauvres puis Allah vous a enrichis par mon biais ?** » Ils acquiescèrent, disant à chaque fois : « Allah est Son Messager sont les plus généreux ! »[1428]

﴿ وَلْتَكُن مِّنكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى الْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ ۚ وَأُولَٰئِكَ هُمُ
الْمُفْلِحُونَ ﴿١٠٤﴾ وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ تَفَرَّقُوا وَاخْتَلَفُوا مِن بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْبَيِّنَاتُ ۚ وَأُولَٰئِكَ
لَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٠٥﴾ يَوْمَ تَبْيَضُّ وُجُوهٌ وَتَسْوَدُّ وُجُوهٌ ۚ فَأَمَّا الَّذِينَ اسْوَدَّتْ وُجُوهُهُمْ
أَكَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَانِكُمْ فَذُوقُوا الْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿١٠٦﴾ وَأَمَّا الَّذِينَ ابْيَضَّتْ وُجُوهُهُمْ
فَفِي رَحْمَةِ اللَّهِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ﴿١٠٧﴾ تِلْكَ آيَاتُ اللَّهِ نَتْلُوهَا عَلَيْكَ بِالْحَقِّ ۗ وَمَا اللَّهُ يُرِيدُ ظُلْمًا
لِّلْعَالَمِينَ ﴿١٠٨﴾ وَلِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ ۚ وَإِلَى اللَّهِ تُرْجَعُ الْأُمُورُ ﴿١٠٩﴾ ﴾

﴿ (104). Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce sont ceux qui agissent ainsi qui réussiront ! (105). Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à diverger, après que les preuves leur furent venues, et ceux-là auront un énorme châtiment. (106). Au jour où certains visages s'éclaireront, et que d'autres s'assombriront. A ceux dont les visages seront assombris [il sera dit] : « Avez-vous mécru après avoir eu la foi ? » Goûtez donc au châtiment, pour avoir renié la foi. (107). Et quant à ceux dont les visages s'éclaireront, ils seront dans la miséricorde d'Allah, où ils demeureront éternellement. (108). Tels sont les versets d'Allah, Nous te (Muḥammad) les récitons avec vérité. Et Allah ne veut point léser les mondes. (109). A Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Et c'est vers Allah que toute chose sera ramenée. ﴾

[1427] S8 V62-63.
[1428] An-Nasâ'î (5/91).

L'ordre d'appeler les gens à obéir à Allah (V104)

﴿ **Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable** ﴾, une communauté qui a pour mission d'exhorter les hommes au bien et de les éloigner du mal.

﴿ **Car ce seront eux qui réussiront !** ﴾ Selon Ad-Dahhâk, il s'agit des meilleurs des compagnons, c'est-à-dire les combattants dans la voie d'Allah et les érudits.[1429]

Il doit donc y avoir parmi cette communauté un groupe de personnes qui ordonne le bien et interdit le mal, bien que chaque musulman soit tenu de le faire selon sa capacité. En effet, d'après Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Que celui d'entre vous qui voit un mal le change de sa main, s'il ne le peut pas, qu'il le condamne par sa langue et s'il ne le peut pas, qu'il le réprouve en son cœur, et ceci est le plus bas degré de la foi.** » Une autre version contient cet ajout : « **En dehors de cela, il n'y a pas l'équivalent d'un grain de moutarde de foi.** »[1430]

Hudhayfa Ibn Al-Yamân ﷺ rapporte cette parole du Prophète ﷺ : « **Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Vous inviterez au bien et interdirez le mal, sinon peu s'en faudra qu'Allah ne vous inflige de Sa part une punition, vous L'invoquerez alors mais Il ne vous exaucera point !** »[1431]

La division est proscrite (V105)

﴿ **Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à diverger, après que les preuves leur furent venues, et ceux-là auront un énorme châtiment.** ﴾ Allah met en garde les musulmans contre le fait d'agir comme ceux qui les ont précédés, et qui se sont divisés après que la preuve leur fut venue et ont renoncé à s'interdire mutuellement le blâmable et à s'exhorter au bien.

Abû 'Amir 'Abdu-l-Lâh Ibn Luhayy rapporte être parti en pèlerinage avec Mu'âwiya Ibn Abî Sufyân. Ce dernier présida la prière du midi à La Mecque puis, se tenant debout, rapporta ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « **Les gens des deux Livres (la Thora et l'Evangile) se sont divisés en soixante-**

[1429] At-Tabarî (7/92).
[1430] Muslim (1/69-70).
[1431] Ahmad (5/388), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (6/390).

douze sectes et cette communauté se divisera en soixante-treize sectes - c'est-à-dire les gens des passions -, toutes entreront en l'enfer sauf une : le groupe du consensus. Dans ma communauté apparaîtront des gens touchés par les passions comme l'homme l'est par la rage, chaque veine et chaque articulation en sont touchées. » Mu'âwiya ajouta : « Par Allah, ô Arabes ! Si vous ne mettez pas en application ce avec quoi votre Prophète ﷺ est venu, qui d'autre le fera ? »[1432]

Les conséquences de l'unité et celles de la division, au Jour de la Résurrection (V106-109)

﴿ **Au jour où certains visages s'éclaireront, et que d'autres s'assombriront.** ﴾ Au Jour de la Résurrection, les visages des musulmans qui se seront rassemblés autour du suivi de la sunna du Prophète ﷺ seront éclairés et blancs, et que les visages de ceux qui se sont divisés et ont innové dans la religion seront noirs, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ.[1433]

﴿ **A ceux dont les visages seront assombris [il sera dit] : « Avez-vous mécru après avoir eu la foi ? »** ﴾ D'après Al-Ḥasan Al-Baṣrî, il s'agit des hypocrites.[1434]

﴿ **Goûtez donc au châtiment, pour avoir renié la foi.** ﴾ Ceci concerne tout mécréant.

﴿ **Et quant à ceux dont les visages s'éclaireront, ils seront dans la miséricorde d'Allah, où ils demeureront éternellement.** ﴾ Ceux-là auront pour récompense le Paradis, duquel ils ne se lasseront jamais et où ils demeureront éternellement.

﴿ **Tels sont les versets d'Allah, Nous te (Muḥammad) les récitons avec vérité. Et Allah ne veut point léser les mondes.** ﴾ Les versets du Coran que Nous te récitons contiennent des preuves irréfutables, afin de dévoiler la vérité concernant ce bas-monde et l'au-delà.

Allah est le Juste, Il n'est jamais injuste envers Ses créatures. Tout Lui appartient, tout Lui est soumis et toute chose sera ramenée à Lui. ﴿ **A Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Et c'est vers Allah que toute chose sera ramenée.** ﴾

[1432] Aḥmad (4/102), Abû Dâwud (5/5).
[1433] Ibn Abî Ḥâtim (2/464).
[1434] Ibn Abî Ḥâtim (2/465).

﴿ كُنتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ وَتُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ ۗ وَلَوْ آمَنَ أَهْلُ الْكِتَابِ لَكَانَ خَيْرًا لَّهُم ۚ مِّنْهُمُ الْمُؤْمِنُونَ وَأَكْثَرُهُمُ الْفَاسِقُونَ ﴿١١٠﴾ لَن يَضُرُّوكُمْ إِلَّا أَذًى ۖ وَإِن يُقَاتِلُوكُمْ يُوَلُّوكُمُ الْأَدْبَارَ ثُمَّ لَا يُنصَرُونَ ﴿١١١﴾ ضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ الذِّلَّةُ أَيْنَ مَا ثُقِفُوا إِلَّا بِحَبْلٍ مِّنَ اللَّهِ وَحَبْلٍ مِّنَ النَّاسِ وَبَاءُو بِغَضَبٍ مِّنَ اللَّهِ وَضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ الْمَسْكَنَةُ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَانُوا يَكْفُرُونَ بِآيَاتِ اللَّهِ وَيَقْتُلُونَ الْأَنبِيَاءَ بِغَيْرِ حَقٍّ ۚ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَوا وَّكَانُوا يَعْتَدُونَ ﴿١١٢﴾ ﴾

﴿ (110). Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah. Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux, il y en a qui ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont des pervers. (111). Ils ne sauront jamais vous causer de grand mal, seulement une infime nuisance et s'ils vous combattent, ils vous tourneront le dos, et ils ne seront alors point secourus. (112). Où qu'ils se trouvent, ils sont frappés d'avilissement, à moins d'un secours providentiel d'Allah ou d'un pacte conclu avec les hommes. Ils ont encouru la colère d'Allah, et les voilà frappés de malheur, pour n'avoir pas cru aux signes d'Allah, et pour avoir assassiné injustement les Prophètes, et aussi pour avoir désobéi et transgressé. ﴾

Les mérites de la meilleure communauté, la communauté musulmane (V110)

﴿ Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes. ﴾ Abû Hurayra ﷺ affirme que les musulmans sont les meilleurs des hommes, ils ramènent des hommes, chaîne au cou, pour finalement les faire embrasser l'islam.[1435] Ibn 'Abbâs, Mujâhid, 'Aṭiya Al-'Awfî, 'Ikrima, 'Aṭâ' et Ar-Rabî' Ibn Anas expliquent que les musulmans sont les meilleurs envers les hommes.[1436]

﴿ Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah. ﴾ Il est rapporté que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Vous êtes la dernière de soixante-dix communautés, et vous êtes la meilleure et la plus noble auprès d'Allah.** »[1437]

[1435] *Fatḥ Al-Bârî* (8/72).
[1436] Ibn Abî Ḥâtim (2/472, 473).
[1437] Aḥmad (5/3), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (8/352) et Ibn Mâjah (2/1433).

Et si cette communauté a ce mérite, c'est grâce à son Prophète ﷺ qui est la plus noble des créatures d'Allah et le plus noble de Ses Messagers. Il fut missionné par Allah pour transmettre aux hommes la plus parfaite et achevée des religions. Une bonne œuvre, fut-elle minime, accomplie en accord avec sa sunna est meilleure qu'une œuvre imposante accomplie en accord avec d'autres lois.

D'après 'Alî Ibn Abî Tâlib ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Il m'a été donné ce qu'aucun Prophète n'a reçu. »** Les compagnons lui demandèrent de quoi il s'agissait et il dit : **« On m'a accordé de vaincre mes ennemis par la terreur [que je leur inspire], j'ai reçu les clefs des trésors de la Terre, j'ai été appelé "Ahmad" et on a fait de la terre, pour moi, un moyen de purification et de ma communauté la meilleure des communautés. »**[1438]

Abû Hurayra ﷺ raconte avoir entendu le Prophète ﷺ dire : **« Un groupe de ma communauté, composé de soixante-dix mille personnes, entrera au Paradis (sans jugement). Leurs visages seront illuminés d'une lumière semblable à celle de la pleine Lune. »** 'Ukâsha Ibn Mihsan Al-Asadî releva son vêtement de laine, se leva et demanda : « Ô Messager d'Allah ! Invoque Allah afin que je sois de ceux-là ! » Le Prophète ﷺ invoqua : **« Ô Allah ! Fais qu'il en fasse partie ! »** Un Partisan se leva et fit la même demande mais le Prophète ﷺ répondit : **« 'Ukâsha t'a devancé ! »**[1439]

Et nombreux sont les hadiths indiquant la suprématie de cette communauté, ici-bas et dans l'au-delà. Citons aussi celui rapporté par Jâbir ﷺ de la bouche du Prophète ﷺ : **« J'espère que ceux d'entre ma communauté qui m'auront suivi représenteront le quart des gens du Paradis au Jour de la Résurrection ! »** Les compagnons proclamèrent alors la grandeur d'Allah et le Prophète ﷺ ajouta : **« J'espère qu'ils en constitueront le tiers des hommes ! »** Les compagnons proclamèrent à nouveau la grandeur d'Allah et le Prophète ﷺ dit alors : **« J'espère que vous en constituerez la moitié ! »**[1440]

Selon 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Seriez-vous satisfaits si vous représentiez le quart des habitants du Paradis ? »** Les compagnons proclamèrent alors la grandeur d'Allah, puis il dit : **« Seriez-vous satisfaits de représenter le tiers des gens du Paradis ? »** Ils proclamèrent une nouvelle fois la grandeur d'Allah et il ajouta : **« J'espère que vous constituerez la moitié des gens du Paradis ! »**[1441]

[1438] Ahmad (1/98), hadith hasan.
[1439] *Fath Al-Bârî* (11/413), Muslim (1/197).
[1440] Ahmad (3/346 et 383), conforme aux critères de Muslim.
[1441] *Fath Al-Bârî* (11/385), Muslim (1/200).

Burayda ﷺ rapporte également que le Prophète ﷺ a dit : **« Les habitants du Paradis forment cent vingt rangs et cette communauté en occupera quatre-vingts. »**[1442]

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Prophète ﷺ a dit aussi : **« Nous, qui sommes arrivés en dernier, serons les premiers au Jour de la Résurrection. Nous serons les premiers à entrer au Paradis, bien qu'ils aient reçu le Livre avant nous et nous après eux. Allah nous a guidés au sujet de ce sur quoi ils ont divergé, c'est-à-dire le jour au sujet duquel ils ont divergé. Les gens viennent après nous, les juifs le lendemain et les chrétiens le surlendemain. »**[1443]

﴿ **Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes.** ﴾ Ces éloges concernent tout musulman ordonnant le bien et interdisant le mal. Ceux qui n'entrent pas dans cette description ressemblent aux gens du Livre au sujet desquels Allah a dit :

﴿ كَانُوا۟ لَا يَتَنَاهَوْنَ عَن مُّنكَرٍ فَعَلُوهُ ۚ لَبِئْسَ مَا كَانُوا۟ يَفْعَلُونَ ﴿٧٩﴾ ﴾

﴿ **Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable. Comme ce qu'ils faisaient est mauvais !** ﴾[1444]

Ainsi, après avoir loué la communauté musulmane, Allah blâme les gens du Livre en disant : ﴿ **Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux, il y en a qui ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont des pervers.** ﴾ Peu nombreux sont ceux qui ont prêté foi à leurs Ecritures puis au Coran, après l'avènement de Muḥammad ﷺ. La plupart ont préféré l'égarement à la voie droite.

L'annonce de la victoire des musulmans sur les gens du Livre (V111-112)

﴿ **Ils ne sauront jamais vous causer de grand mal, seulement une infime nuisance et s'ils vous combattent, ils vous tourneront le dos, et ils ne seront alors point secourus.** ﴾ Allah annonce ici la victoire des croyants. Ainsi, lors de la bataille de Khaybar, les juifs furent humiliés tout comme le furent les juifs de Médine, les Banû Qaynuqâ', les Banû An-Naḍîr et les Banû Qurayẓha.

Quant aux chrétiens du Shâm, ils furent eux aussi humiliés et défaits plusieurs fois dans la région, où ils perdirent le pouvoir.

[1442] Aḥmad (5/355 et 5/347), *Tuḥfat Al-Aḥwaḍhî* (7/256), Ibn Mâjah (2/134).
[1443] Al-Bukhârî (896, 3486 et 3487), Muslim (855).
[1444] S5 V79.

Les musulmans domineront la région jusqu'au retour de 'Îsâ qui appliquera alors la loi de Muḥammad ﷺ, brisant la croix, tuant le porc et abolissant la capitation, ne laissant d'autre choix aux mécréants que de se soumettre.

﴿ **Où qu'ils se trouvent, ils sont frappés d'avilissement, à moins d'un secours providentiel d'Allah ou d'un pacte conclu avec les hommes** ﴾, ils seront sans cesse humiliés et ne seront en sécurité que s'ils se placent sous la protection d'Allah par le paiement de la capitation et la soumission aux lois islamiques, ou s'ils concluent des pactes ou des trêves avec les musulmans. Il en est de même pour le captif qui se place sous la protection d'un musulman, ou pour l'esclave ou la femme.

Le terme « ḥabl » (حَبْل), traduit par « pacte » désigne, d'après Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما, le pacte conclu avec Allah ou avec les gens.[1445] De nombreux exégètes partagent cet avis.[1446]

﴿ **Ils ont encouru la colère d'Allah, et les voilà frappés de malheur, pour n'avoir pas cru aux signes d'Allah, et pour avoir assassiné injustement les Prophètes, et aussi pour avoir désobéi et transgressé** ﴾, mus par l'injustice, la jalousie et l'orgueil. Ils auront pour rétribution l'humiliation ici-bas et dans l'au-delà. C'est parce qu'ils n'avaient de cesse que de désobéir aux commandements divins qu'Allah leur prédestina le reniement de Ses signes et le meurtre de Ses Messagers.

﴿ لَيْسُوا۟ سَوَآءً ۗ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ أُمَّةٌ قَآئِمَةٌ يَتْلُونَ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ ءَانَآءَ ٱلَّيْلِ وَهُمْ يَسْجُدُونَ ﴿١١٣﴾
يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَيَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَيُسَٰرِعُونَ فِى
ٱلْخَيْرَٰتِ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ مِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١١٤﴾ وَمَا يَفْعَلُوا۟ مِنْ خَيْرٍ فَلَن يُكْفَرُوهُ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ
بِٱلْمُتَّقِينَ ﴿١١٥﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَن تُغْنِىَ عَنْهُمْ أَمْوَٰلُهُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُهُم مِّنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۖ
وَأُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿١١٦﴾ مَثَلُ مَا يُنفِقُونَ فِى هَٰذِهِ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا كَمَثَلِ رِيحٍ
فِيهَا صِرٌّ أَصَابَتْ حَرْثَ قَوْمٍ ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ فَأَهْلَكَتْهُ ۚ وَمَا ظَلَمَهُمُ ٱللَّهُ وَلَٰكِنْ أَنفُسَهُمْ
يَظْلِمُونَ ﴿١١٧﴾ ﴾

﴿ **(113). Mais ils ne sont pas tous pareils. Il est, parmi les gens du Livre, une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récite les versets d'Allah en se prosternant. (114). Ils croient en Allah et au Jour Dernier, ordonnent le**

[1445] At-Tabarî (7/112).
[1446] Ibn Abî Ḥâtim (2/480, 481).

convenable, interdisent le blâmable et s'empressent d'accomplir de bonnes œuvres. Ceux-là sont parmi les gens de bien. (115). Et quelque bien qu'ils fassent, il ne leur sera pas dénié. Car Allah connaît bien les pieux. (116). Quant à ceux qui ne croient pas, ni leurs biens, ni leurs enfants ne pourront jamais leur servir contre la punition d'Allah. Et ce sont les gens du Feu dans lequel ils demeureront éternellement. (117). Ce qu'ils dépensent dans la vie présente ressemble à un vent glacial qui s'abat sur un champ appartenant à des gens qui se sont lésés eux-mêmes, et le détruit. Allah n'est pas injuste avec eux, mais ils se font du tort à eux-mêmes. ﴾

Le mérite des gens du Livre qui se soumettent à l'islam (V113-116)

D'après Muḥammad Ibn Isḥâq, ces versets ont été révélés à propos des érudits parmi les juifs et les chrétiens qui ont embrassé l'islam, parmi lesquels 'Abdu-l-Lâh Ibn Salâm, Asad Ibn 'Ubayd, Tha'laba Ibn Sa'ya et Usayd Ibn Sa'ya. Ceux-là n'ont rien à voir avec ceux qu'Allah a blâmés dans les versets précédents. ﴿ **Mais ils ne sont pas tous pareils.** ﴾[1447] Certains sont mécréants et d'autres sont croyants.

﴿ **Il est, parmi les gens du Livre, une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récite les versets d'Allah en se prosternant** ﴾, ils (ses membres) obéissent à Allah et au Prophète Muḥammad ﷺ, ils effectuent des prières nocturnes pendant lesquelles ils récitent le Coran.

﴿ **Ils croient en Allah et au Jour Dernier, ordonnent le convenable, interdisent le blâmable et s'empressent d'accomplir de bonnes œuvres. Ceux-là sont parmi les gens de bien.** ﴾ Allah les a décrits un peu plus loin dans cette sourate, lorsqu'Il dit :

﴿ وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَمَن يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْكُمْ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِمْ خَٰشِعِينَ لِلَّهِ ﴾

﴿ **Il y a certes, parmi les gens du Livre, ceux qui croient en Allah et en ce qu'on a fait descendre vers vous et en ce qu'on a fait descendre vers eux. Ils sont humbles envers Allah (...).** ﴾[1448]

﴿ **Et quelque bien qu'ils fassent, il ne leur sera pas dénié. Car Allah connaît bien les pieux.** ﴾ Leurs bonnes actions ne seront point perdues, et Allah les récompensera de la meilleure manière, car rien ne Lui échappe et rien ne se perd auprès de Lui.

[1447] *Al-Muḥarrar Al-Wajîz* (1/492).
[1448] S3 V199.

Quant aux polythéistes et mécréants, ﴿ **ni leurs biens, ni leurs enfants ne pourront jamais leur servir contre la punition d'Allah. Et ce sont les gens du Feu dans lequel ils demeureront éternellement.** ﴾ Rien ni personne ne pourra les protéger du châtiment divin lorsqu'il s'abattra sur eux.

La parabole concernant les dépenses des mécréants (V117)

﴿ **Ce qu'ils dépensent dans la vie présente ressemble à un vent glacial qui s'abat sur un champ appartenant à des gens qui se sont lésés eux-mêmes, et le détruit. Allah n'est pas injuste avec eux, mais ils se font du tort à eux-mêmes.** ﴾ Ibn 'Abbâs, 'Ikrima, Sa'îd Ibn Jubayr, Al-Ḥasan, Qatâda, Aḍ-Ḍaḥḥâk et Ar-Rabî' Ibn Anas expliquent le mot « ṣirr » (صِرّ) comme étant un froid glacial, qui, d'après 'Aṭâ', provoque des gelées.[1449]

Quant à Mujâhid, et d'après une autre interprétation d'Ibn 'Abbâs, il s'agit de quelque chose de brûlant.[1450] Ceci n'est pas contradictoire, parce qu'en effet, un vent glacial brûle les cultures, parce qu'il les détruit.

Ainsi, Allah utilise la parabole d'une récolte qui est sur le point d'être faite, mais qui se voit anéantie par un vent glacial, à cause des péchés des propriétaires de ce champ.

Il en est de même des actions des mécréants, dont ils ne récolteront jamais les fruits, c'est-à-dire la récompense, car leurs œuvres ne sont pas basées sur la foi en Allah.

﴿ مَثَلُ مَا يُنفِقُونَ فِي هَٰذِهِ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا كَمَثَلِ رِيحٍ فِيهَا صِرٌّ أَصَابَتْ حَرْثَ قَوْمٍ ظَلَمُوٓا۟
أَنفُسَهُمْ فَأَهْلَكَتْهُ ۚ وَمَا ظَلَمَهُمُ ٱللَّهُ وَلَٰكِنْ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿١١٧﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا
تَتَّخِذُوا۟ بِطَانَةً مِّن دُونِكُمْ لَا يَأْلُونَكُمْ خَبَالًا وَدُّوا۟ مَا عَنِتُّمْ قَدْ بَدَتِ ٱلْبَغْضَآءُ مِنْ أَفْوَٰهِهِمْ وَمَا
تُخْفِى صُدُورُهُمْ أَكْبَرُ ۚ قَدْ بَيَّنَّا لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ ۖ إِن كُنتُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١١٨﴾ هَٰٓأَنتُمْ أُولَآءِ تُحِبُّونَهُمْ وَلَا
يُحِبُّونَكُمْ وَتُؤْمِنُونَ بِٱلْكِتَٰبِ كُلِّهِۦ ۖ وَإِذَا لَقُوكُمْ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَإِذَا خَلَوْا۟ عَضُّوا۟ عَلَيْكُمُ ٱلْأَنَامِلَ مِنَ
ٱلْغَيْظِ ۚ قُلْ مُوتُوا۟ بِغَيْظِكُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿١١٩﴾ إِن تَمْسَسْكُمْ حَسَنَةٌ تَسُؤْهُمْ وَإِن تُصِبْكُمْ
سَيِّئَةٌ يَفْرَحُوا۟ بِهَا ۖ وَإِن تَصْبِرُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ لَا يَضُرُّكُمْ كَيْدُهُمْ شَيْـًٔا ۗ إِنَّ ٱللَّهَ بِمَا يَعْمَلُونَ
مُحِيطٌ ﴿١٢٠﴾ ﴾

[1449] Ibn Abî Ḥâtim (2/493/495).
[1450] Ibn Abî Ḥâtim (2/495).

﴿ (118). Ô croyants, ne prenez pas de confidents en dehors des vôtres ; ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils aimeraient vous voir en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est pire encore. Nous vous exposons les signes. Si seulement vous raisonniez ! (119). Vous, [musulmans], vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas et vous avez foi en le Livre tout entier. Lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent : « Nous croyons », mais une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts. Dis : « Mourez de votre rage ! » En vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs. (120). Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font. ﴾

L'interdiction de prendre les mécréants comme confidents (V118-120)

Allah défend à Ses serviteurs croyants de se fier aux hypocrites, notamment en leur faisant des confidences ou en leur dévoilant leurs plans de combat de l'ennemi. En effet, ceux-ci cherchent à nuire aux croyants et tous les moyens sont bons pour eux, y compris la ruse et la trahison. Voir les croyants en difficulté les réjouit.

Un confident est un ami intime auquel on se confie.

Selon Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Allah n'a pas envoyé de Prophète ni installé de calife sans que celui-ci ne dispose de deux types de confidents : l'un lui ordonne le bien et l'y incite, l'autre lui ordonne le mal et l'y incite. Celui qui est préservé est celui qu'Allah préserve.** »[1451]

On rapporte aussi que lorsque l'on proposa à 'Umar Ibn Al-Khattâb ﷺ de prendre un homme de Hîra comme scribe, il s'y refusa en disant : « Prendrais-je alors un confident qui ne soit pas un croyant ? »[1452]

De ce verset, nous déduisons donc qu'il ne convient pas aux musulmans de laisser des non musulmans, parmi ceux qui sont sous protection des croyants, accéder à des postes qui leur permettraient d'être au fait d'informations secrètes appartenant aux musulmans, car ils pourraient les divulguer ou les utiliser contre eux, **﴿ ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils aimeraient vous voir en difficulté. ﴾**

[1451] *Fath Al-Bârî* (13/201), An-Nasâ'î (7/158).
[1452] Ibn Abî Hâtim (2/500).

﴿ **La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est pire encore. Nous vous exposons les signes. Si seulement vous raisonniez !** ﴾ Leur inimitié transparaît dans leurs propos, mais la haine de l'islam et des musulmans qui anime leurs cœurs est encore pire.

﴿ **Vous, [musulmans], vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas** ﴾, vous les aimez pour la foi qu'ils laissent apparaître, car ils se prétendent croyants mais eux ne vous aiment pas.

﴿ **Vous avez foi en le Livre tout entier** ﴾, en les Ecritures anciennes, en leurs Ecritures et en votre Livre, tandis qu'eux renient le vôtre. D'après Ibn 'Abbâs ﷺ, vous êtes donc plus en droit de concevoir de la haine à leur encontre qu'eux à la vôtre.[1453]

﴿ **Lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent : « Nous croyons », mais une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts.** ﴾ D'après Qatâda, le mot « anâmil » (أَنَامِل) désigne le bout des doigts.[1454] Et ceci est le plus haut degré de la haine.

Allah leur répond : ﴿ **« Mourez de votre rage ! » En vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs.** ﴾ Et Allah fera triompher Sa religion et Ses partisans, il ne vous reste plus qu'à vous consumer de rage. Allah connaît le secret des cœurs et le contenu de vos poitrines, Il connaît la haine que vous nourrissez à l'égard des croyants et Il vous punira en accordant la victoire aux croyants et dans l'au-delà, votre rétribution sera l'Enfer, où vous demeurerez éternellement.

﴿ **Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent.** ﴾ Ils souffrent du bien qui vous atteint et se réjouissent des maux qui vous touchent, telles des famines ou des défaites, comme celle d'Uḥud.

Puis, Allah dit à Ses serviteurs croyants : ﴿ **Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font.** ﴾ Il indique le remède à leurs manigances : la patience, la crainte d'Allah et la confiance en Lui. Rien n'a lieu sans Sa volonté et Sa décision. Et celui qui place sa confiance en Allah, Il lui suffit.

[1453] Exégèse rapportée par Muḥammad Ibn Isḥâq et Ibn Jarîr (Aṭ-Ṭabarî 7/149).
[1454] Aṭ-Ṭabarî (7/153).

﴿ وَإِذْ غَدَوْتَ مِنْ أَهْلِكَ تُبَوِّئُ الْمُؤْمِنِينَ مَقَاعِدَ لِلْقِتَالِ وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ (١٢١) إِذْ هَمَّتْ طَائِفَتَانِ مِنْكُمْ أَنْ تَفْشَلَا وَاللَّهُ وَلِيُّهُمَا وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ (١٢٢) وَلَقَدْ نَصَرَكُمُ اللَّهُ بِبَدْرٍ وَأَنْتُمْ أَذِلَّةٌ فَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ (١٢٣) ﴾

﴿ (121). [Souviens-toi] lorsqu'un matin, tu (Muhammad) quittas ta famille pour assigner aux croyants les postes de combat, et Allah est Audient et Omniscient. (122). Quand deux de vos groupes songèrent à fléchir, alors qu'Allah est leur allié à tous deux ; car, c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance. (123). Allah vous a donné la victoire à Badr, alors que vous étiez humiliés. Craignez Allah donc, afin que vous soyez reconnaissants ! ﴾

La bataille d'Uhud (V121-122)

D'après de nombreux exégètes, parmi lesquels Ibn 'Abbâs ﷺ, Al-Hasan, Qatâda et As-Suddî, ces versets font référence à la bataille d'Uhud.[1455]

Elle eut lieu un samedi du mois de Shawwâl en l'an 3 de l'hégire. 'Ikrima précise qu'elle eut lieu à la moitié du mois, mais Allah est le plus savant.

Cette bataille a pour déclencheur la mort de plusieurs notables des polythéistes de La Mecque au cours de la bataille de Badr.

Abû Sufyân, qui parvint à revenir à La Mecque avec la caravane de marchandises, fut sollicité par les fils de ceux qui avaient perdu la vie à Badr, afin que ces biens soient utilisés pour combattre Muhammad ﷺ. Ils parvinrent à lever une armée de trois mille hommes de Quraysh et d'autres tribus et se dirigèrent ainsi vers Médine. Ils décidèrent de faire halte et de camper près du Mont Uhud, non loin de Médine.

Le Prophète ﷺ présida la prière du vendredi ainsi que la prière funèbre pour Mâlik Ibn 'Amr des Banû An-Najjâr, avant de consulter les musulmans sur la meilleure stratégie à adopter : aller à la rencontre des polythéistes ou les laisser venir à eux. 'Abdu-l-Lâh Ibn Ubayy, qui n'est autre que le chef de file des hypocrites, proposa de rester à Médine, arguant du fait que les polythéistes ne tiendraient pas le siège de Médine. D'autres compagnons, n'ayant pas participé à Badr, proposèrent plutôt d'aller à leur rencontre. Le

[1455] Ibn Abî Hâtim (2/510).

Messager d'Allah ﷺ rentra chez lui et revint, revêtu de sa cuirasse. Les compagnons craignirent de lui avoir forcé la main et lui dirent qu'ils pouvaient aussi rester à Médine, mais le Prophète ﷺ répondit : « Il ne convient pas à un Prophète ayant revêtu sa cuirasse de faire demi-tour avant qu'Allah ne juge en sa faveur. »

L'armée du Prophète ﷺ comptait mille hommes. A mi-chemin entre Médine et Uḥud, 'Abdu-l-Lâh Ibn Ubayy repartit vers Médine, emmenant avec lui le tiers de l'armée. Il prétendit qu'il savait que les combats ne seraient pas engagés ce jour-là. En réalité, il partit, furieux que le Prophète ﷺ ne se soit pas rangé à son avis.

Les musulmans poursuivirent leur chemin et campèrent près du Mont. Le Prophète ﷺ dit à ses compagnons : **« Que personne ne commence à combattre avant que nous n'en ayons donné l'ordre ! »** Le Prophète ﷺ et ses sept cents combattants se préparèrent. Il y avait une cinquantaine d'archers, dirigés par 'Abdu-l-Lâh Ibn Jubayr, des Banû 'Amr Ibn 'Awf. Le Prophète ﷺ dit à ces derniers : **« Repoussez la cavalerie, protégez nos arrières et ne quittez jamais votre poste, que les combats tournent en notre faveur ou en notre défaveur, ne quittez jamais votre poste ! »**

Le Prophète ﷺ revêtit deux armures et l'étendard fut confié à Mus'ab Ibn 'Umayr des Banû 'Abdi-d-Dâr. Certains adolescents reçurent la permission de combattre.

Quant à l'armée ennemie, elle comptait trois mille combattants, dont deux cents cavaliers prêts aux flancs de l'armée, sous ordre de Khâlid Ibn Al-Walîd à droite et 'Ikrima Ibn Abî Jahl à gauche. Les Banû 'Abdi-d-Dâr tenaient l'étendard.

Allah dit ici : ﴿ **[Souviens-toi] lorsqu'un matin, tu (Muḥammad) quittas ta famille pour assigner aux croyants les postes de combat** ﴾, chacun ayant un poste déterminé, ﴿ **et Allah est Audient et Omniscient** ﴾, Il entend vos paroles et connaît le contenu de vos cœurs.

﴿ **Quand deux de vos groupes songèrent à fléchir** ﴾, d'après Jâbir Ibn 'Abdi-l-Lâh, « ces versets nous concernent, les Banû Ḥâritha et les Banû Salama, et je n'aurais pas aimé qu'ils ne soient pas révélés, puisqu'Allah dit ensuite : ﴿ **alors qu'Allah est leur allié à tous deux…** ﴾ »[1456]

[1456] *Fatḥ Al-Bârî* (8/63), rapporté par Muslim (4/1948) d'après Sufyân Ibn 'Uyayna.